

BULLETIN D'INSCRIPTION RAID DU CHAMPION 2018

CADRES RESERVES A L'ORGANISATION

Nom de l'équipe : Raid court 42 km: Raid long 48 km:

Numéro de téléphone portable **obligatoire** utilisé par l'équipe durant l'épreuve :

N° DE PUCE

N° DE DOSSARD

Equipier n°1

Nom

Prénom :

Date de naissance : Sexe : Masculin Féminin

Club : N° de licence :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de Téléphone :

Adresse Email :

Je reconnais avoir lu et accepté le règlement de l'épreuve, être capable de nager 50m avec passage sous une ligne d'eau sans présenter de signe de panique et déclare dégager de toutes responsabilités l'association du Raid du Champion le jour de l'épreuve. **La non restitution de la puce sera facturée 15€.**

Signature:

Equipier n°2

Nom

Prénom :

Date de naissance : Sexe : Masculin Féminin

Club : N° de licence :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de Téléphone :

Adresse Email :

Je reconnais avoir lu et accepté le règlement de l'épreuve, être capable de nager 50m avec passage sous une ligne d'eau sans présenter de signe de panique et déclare dégager de toutes responsabilités l'association du Raid du Champion le jour de l'épreuve. **La non restitution de la puce sera facturée 15€.**

Signature:

AUTORISATION PARENTALE

- Je soussigné(e), Madame, Monsieur : - Adresse :

- Père, Mère, Tuteur légal de l'enfant (nom, prénom de l'enfant)* : - Date de naissance de l'enfant : - Téléphone :

- Autorise mon enfant à participer à la course du «Raid du Champion» organisé le samedi 25 août 2018 au stade de foot du Pas de Pajot à Salles par l'association du Raid du Champion.

- Autorise les organisateurs à prendre, si besoin est, toute mesure (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendue nécessaire par l'état de santé de mon enfant et m'engage dans ce cas à rembourser les frais pouvant en résulter.

Signature :

Licenciés : Joindre obligatoirement la photocopie de votre licence 2018. Non licenciés : Les non licenciés fourniront un **certificat médical** de non contre indication de la pratique de la course à pied, du vélo et du canoë en compétition de moins d'un an exigé pour la validation définitive de l'inscription. **(Voir modèle)** Mineurs : Un **certificat médical** de non contre indication de la pratique de la course à pied, du vélo et du canoë en compétition de moins d'un an est exigé pour la validation définitive de l'inscription **(Voir modèle)**.

(Dossier d'inscription complet téléchargeable sur www.raidduchampion.fr) à retourner accompagné du règlement de 60€ à l'ordre de « Raid du Champion » à :

Association du Raid du Champion - 15 bis rue de la croix Blanche - 33770 SALLES

A l'issue de l'épreuve possibilité de restauration sur place ouvert à tous (participant et accompagnateur + autres) Menu à 10€.

Douches vestiaires et buvette

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné Dr.

Exerçant à

Docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour

M., Mme, Mlle.....

Dont l'état de santé ne présente aucune contre indication à la pratique **en compétition du vélo, de la course à pied et du canoë.**

Date :.....

Signature et cachet du médecin :

Certificat médical à retourner obligatoirement avec les éléments nécessaires au dossier d'inscription à :

**Association du Raid du Champion
15 bis rue de la Croix Blanche
33770 SALLES**

REGLEMENT DE L'EPREUVE DU RAID DU CHAMPION DU 25 AOÛT 2018

Epreuve :

L'association « Raid du Champion » organise le dernier samedi du mois d'août un raid qui propose :

Course à pied - canoë - vélo - course à pied - en duo ouvert aux licenciés et non licenciés. Le temps du dernier de chaque équipe est pris en compte pour le classement. Il est impératif de franchir la ligne d'arrivée ensemble. Le nombre de participants est limité à 200 équipes. Toute inscription implique l'acceptation tacite du règlement.

Catégories :

Seniors / Vétérans / Mixtes / Féminines

Jeunes (à partir de 16 ans uniquement sur le raid court).

Les catégories sont définies par addition des âges des deux équipiers.

L'âge retenu dans le calcul est celui acquis dans l'année 2018.

L'âge minimum requis pour participer au Raid du Champion est de 16 ans révolu au 25 août 2018.

Frais d'engagement :

Le montant de l'inscription est de 60€ par équipe.

Départ :

Le départ en ligne sera donné à 10h précise route du Minoy devant le supermarché Carrefour Market.

Inscriptions :

Les inscriptions seront closes dès lors que les 200 équipes (400 participants) auront été constituées.

- Les non licenciés fourniront un certificat médical de non contre indication de la pratique de la course à pied, du vélo et du canoë en compétition de moins d'un an. (Voir modèle).
- Les seules licences sportives pouvant être acceptées sans certificat médical spécifique sont les licences de triathlon compétition et les licences UFOLEP compétition portant explicitement les activités "Cyclo-VTT et Épreuves combinées (R5)" (activités 26014 et 26022). La copie de la licence doit être jointe au dossier. Toute autre licence ne pourra être acceptée. Avec l'inscription, **les licenciés joindront une copie de leur licence 2018.**
- Une autorisation parentale ainsi qu'un certificat médical de non contre indication de la pratique de la course à pied et du vélo en compétition (voir modèle) de moins d'un an est exigé pour la validation définitive de l'inscription des mineurs.

(Le dossier d'inscription complet avec le certificat médical est téléchargeable sur notre site internet à cette adresse <http://www.raidduchampion.fr>)

Retrait des dossards :

Remise des dossards à partir de 8h00 sur le site du stade de foot « Pas de Pajot » le samedi 25 août 2018. 1 lot sera offert à chaque participant. ***Une puce sera remise avec chaque dossard, sa non restitution sera facturée 15€.***

Responsabilité :

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident. Tous les participants s'engagent sous leur entière responsabilité.

Epreuve canoë : Le port du gilet est obligatoire et doit être impérativement attaché sous peine de disqualification (En cas de perte du gilet, les participants devront les remplacer).

Epreuve cycliste : Le port du casque est obligatoire.

Droit à l'image :

Par le simple fait de son inscription, tout concurrent autorise l'organisation à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il est susceptible d'apparaître, et ce afin d'illustrer des documents de communication destinés à la promotion des activités de l'association (article de presse, site web, Dépliants, etc.) Tout concurrent qui refuse la publication de photos le représentant doit en faire part par écrit à l'association lors de son inscription.

CNIL :

Conformément à la loi informatique et liberté numéro 78-17 du 11 Janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant. Conformément aux dispositions de la même loi, et à la demande de la CNIL, chaque organisateur s'engage à informer les participants de leur compétition que les résultats pourront être publiés sur le site internet de l'épreuve et sur celui de la FFA. Si les participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur.

Modification / Annulation de l'épreuve :

En cas de force majeure (arrêté préfectoral, intempéries, etc.) ou pour des raisons de sécurité, l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours, d'arrêter ou d'annuler les épreuves en cours et ceci, sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée à l'organisation et ses représentants.

Sécurité :

Tout au long des épreuves, la sécurité sera assurée par l'organisation et ses signaleurs. Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles. Chaque équipe devra être munie d'un téléphone portable en état de fonctionnement dans une poche étanche durant toute l'épreuve dont le numéro sera obligatoirement mentionné sur le bulletin d'inscription.

Assistance Médicale :

Les secours sur terre et rivière seront assurés par la croix blanche d'Audange. Un poste de secours sera implanté au PC course.

Assurance Organisation :

L'association est couverte par une assurance souscrite auprès d'ALLIANZ agence de SALLES.

Environnement :

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement. Tout concurrent qui jettera des déchets ailleurs que dans les poubelles réservées ou qui dégradera le site provoquera sa disqualification.

Itinéraire du RAID :

Course à pied :

Route du Minoy (Supermarché Carrefour Market), Carrefour Boireau, Rue de la Haute Lande, Rue Va au Champ, Piste cyclable

Course en canoë descente de l'Eyre :

Parcours Raid court

- Départ: Quartier du Béguey (plage privée)

Parcours Raid long

- Départ : Bournet sous le pont de l'autoroute

- Arrivée de l'ensemble des catégories : Pont de l'Eyre de Salles

Course cycliste :

Sur route départementale toutes équipes confondues :

- Départ du parking de l'école maternelle rive gauche, le Lanot, Lugos, Cap de Bos, Mons, Mesplet, Lugos, Salles.

Course à pied :

- 1,5 Km en forêt, arrivée: Stade « Pas de Pajot »

Distance Raid long :

- 6 Km de course à pied, 6 Km de canoë, 33 Km de course cycliste et 1,5 Km de course à pied.

Distance Raid court :

- 3 Km de course à pied, 3 Km de canoë, 33 Km de course cycliste et 1,5 Km de course à pied.

Liaison arrivée canoë direction parc vélo 800m environ sur piste cyclable

Ravitaillements :

Piste cyclable - prise des canoës au pont de l'autoroute - sortie canoë - point d'eau mairie de Lugos - parc vélo - arrivée course. Douches et vestiaires sont disponibles à l'arrivée au stade de foot « Pas de Pajot ».

Récompenses :

Raid court 42 km / Raid long 48 km / Les 3 premiers scratch de chaque catégories / Les premiers de chaque catégories non cumulable avec le scratch